

Société des experts en évaluation médico-légale du Québec

19^e Colloque annuel Pierre-Forcier

Vendredi 28 novembre 2025

**Évolution de l'expertise médico-légale :
Changements, innovations et enjeux pour l'expert**

Colloque hybride

Complexe Desjardins (Tour Est)
150, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal



Place-des-arts (ligne verte) ou Place-d'Armes (ligne orange)

POUR CEUX QUI PARTICIPERONT À DISTANCE, UN LIEN VOUS SERA ENVOYÉ POUR LA CONNEXION



Pierre Forcier, M.D., FRCS(C) a obtenu son doctorat en médecine à l'Université Laval à Québec en 1962 et il a complété à Toronto ses études en neurochirurgie en 1969. Après avoir pratiqué cette spécialité durant quinze ans à l'Hôtel-Dieu de Québec, il entre à la Direction des Services Médicaux et de la Réadaptation à la Société de l'Assurance Automobile du Québec, où il sera rapidement reconnu pour sa grande rigueur dans l'évaluation médicale des blessés de la route. La société des médecins experts du Québec (SMEQ) a eu l'honneur de lui décerner le premier titre de Membre Émérite de la Société (1997).

Soucieux d'améliorer la qualité des expertises médicales requises par la SAAQ, il a mis sur pied un cours de formation médico-légale individualisé dont il a fait bénéficier quelques 400 médecins au fil des années. À titre de neurochirurgien, il a assuré le suivi de la qualité des expertises et a assidûment secondé les avocats des Services Juridiques de la SAAQ dans la résolution de certaines réclamations litigieuses ou dans leur défense devant les tribunaux. Au moment de son décès survenu brutalement le 5 avril 2006, le docteur Forcier était une autorité reconnue dans le domaine médico-légal au Québec et au Canada ; il est d'ailleurs un des membres fondateurs de la Canadian Society of Medical Evaluators. Il est co-auteur de la seconde édition de « *Independent Medical Examinations for Insurance and Legal Reports* » (Forcier, Lacerte, Hall : Butterworths. LexisNexis Canada Inc. 2004) et du « *Traité d'expertise médico-légale* » (P. Forcier, M. Lacerte. Éditions Yvon Blais, 2006.)

C'est avec respect et reconnaissance pour son œuvre que la Société des médecins experts a décidé de nommer son colloque annuel « Colloque Pierre-Forcier. »

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le programme suivant a été élaboré de manière à respecter les principes d'intégrité, d'objectivité et d'équilibre scientifiques.

Dr Jacques Paradis, Médecine familiale, Président du comité
Dre Nayla Awada, Psychologue
Dr Fabien Gagnon, Psychiatre
Mme Dominique Gilbert, Physiothérapeute
Dre Pierrette Girard, Chirurgien orthopédiste
Dr Alain Quiniou, Chirurgien orthopédiste

Inscription

EN PRÉSENTIEL

	<i>Inscription avant le 14/11/2025</i>	<i>Inscription après le 14/11/2025</i>
Membre	350 \$	450 \$
Non-membre	500 \$	600 \$

EN VIRTUEL

Membre	175 \$
Non-membre	250 \$

Inscription en ligne : <https://event.fourwaves.com/congres2025>

Date limite d'inscription en **PRÉSENTIEL** le 21 novembre 2025 **Aucune inscription ne sera prise sur place**

Date limite d'inscription en **VIRTUEL** le 25 novembre 2025

POLITIQUE D'ANNULATION

Les frais d'inscription sont remboursables pour toute annulation effectuée avant le **vendredi 14 novembre 2025**. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

REMERCIEMENTS

La Société des experts en évaluation médico-légale du Québec, grâce à la cotisation de ses membres, a contribué financièrement à la tenue de cette activité.

La tenue de cette activité a été rendue possible grâce à une subvention à visée éducative de :

- ✓ Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- ✓ Cyclone Santé
- ✓ Ducore Expertise
- ✓ Retraite Québec
- ✓ Société de l'assurance automobile du Québec

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025 (*Salle Raymond-Robillard – 20^e étage*)

7 h 45 - 8 h 00

Accueil et inscription (connexion)

Veuillez noter que 25 % du temps alloué aux conférences sera réservé aux questions de l'auditoire.

8 h 00 - 8 h 25

Mot de bienvenue

Dr Charles Gravel, Président de la SEEMLQ

Dr Jacques Paradis, Président du comité de DPC

8 h 25 - 9 h 20

Les changements effectués pour le certificat de l'UdeM au sujet de l'expertise

Dr Georges L'Espérance, Neurochirurgien – Directeur du programme d'expertise en sciences de la santé

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- *Identifier les balises sociétales, scientifiques et légales actuelles de l'expertise médico-légale en sciences de la santé ;*
- *Intégrer la nécessité d'un apprentissage professionnel supplémentaire nécessaire à la pratique de l'expertise médico-légale ;*
- *Reconnaître la nécessité d'une formation professionnelle continue dans le domaine de l'expertise médico-légale.*

9 h 20 - 10 h 15

Présentation de la grille d'auto-évaluation de l'expertise

Dr David Awogni, Chirurgien orthopédiste

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- *Produire une auto-réflexion de l'expert sur son propre rapport et celui d'un autre expert ;*
- *Identifier des forces et faiblesses des rapports d'opinions médicales ;*
- *Reconnaître les outils disponibles à la SEESSQ pour améliorer sa pratique.*

10 h 15 - 10 h 30

Pause

10 h 30 - 11 h 25

Les droits de l'expertisé en 2025

Me Jean-François Leroux, Medlégal inc

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- *Identifier les droits de l'expertisé ainsi que les obligations de l'expert envers ce dernier ;*
- *Interpréter la jurisprudence en lien avec les droits de l'expertisé ;*
- *Reconnaître les règles applicables ainsi que les meilleures pratiques en lien avec l'enregistrement de l'expert par l'expertisé.*

11 h 25 - 12 h 00

Présentation - Membre Émérite 2025

12 h 00 - 13 h 00

Dîner

PROGRAMME SCIENTIFIQUE (suite)

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025 (Salle Raymond-Robillard – 20^e étage)

13 h 00 - 13 h 55

L'Intelligence Artificielle dans le domaine de l'expertise

Dr Michel Lacerte, Médecine physique et réadaptation

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Évaluer la fiabilité et les discordances de l'information contenue dans les dossiers à l'aide de l'IA ;
- Reconnaître les dangers de bris de confidentialité lors de l'utilisation de l'IA ;
- Interpréter que la génération automatique de la revue de documents et de son analyse sont désormais disponible mais requiert toujours l'interface de l'expert.

13 h 55 - 14 h 50

Les biais inhérents à l'expertise

Dr Fabien Gagnon, Psychiatre

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Identifier l'existence de pièges potentiels associés aux biais même chez les expert(e)s ;
- Reconnaître au moins six des principaux biais rencontrés en expertise médico-légale ;
- Identifier au moins quatre stratégies pour minimiser les risques de biais et de leurs impacts sur les conclusions de l'expert(e).

14 h 50 - 15 h 05

Pause

15 h 05 - 16 h 05

L'expertise en santé mentale en 2025, objectivité ou subjectivité ?

Dr Paul André Lafleur, Psychiatre

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Décrire comment les changements survenus dans notre société aux cours des dernières décennies ont modifié le travail d'expert en psychiatrie ;
- Identifier des stratégies pour composer avec les défis du psychiatre expert aujourd'hui ;
- Composer le rapport et préparer le témoignage du psychiatre expert.

16 h 05

Clôture du Colloque annuel